

Croissance verte

Comment les PME préparent un avenir plus écologique



Perspectives des PME sur l'environnement

Croissance verte : comment les PME préparent un avenir plus écologique

Perspectives des PME sur l'environnement

Emilie Poitevin, analyste des politiques

L'environnement occupe à nouveau le devant de la scène politique fédérale. Un sondage de la FCEI mené auprès de quelque 6 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) montre qu'ils se soucient réellement de la protection de l'environnement et font des efforts pour agir concrètement. Par contre, ils redoutent les répercussions que de nouvelles politiques ou de nouveaux règlements pourraient avoir sur leurs bénéfices et leur capacité à demeurer concurrentiels, à créer des emplois et à innover dans un contexte national de faible croissance économique. Il est donc essentiel que le gouvernement fédéral adopte des politiques équilibrées, c'est-à-dire qui protègent tant l'environnement que les entreprises.

Introduction

Depuis la publication, en 2007, du dernier rapport de la FCEI sur l'environnement, *Objectif éco-prospérité : les perspectives des PME sur l'environnement*, le contexte politique entourant la question a changé. Le Protocole de Kyoto, en grande partie abandonné, a été remplacé par l'Accord de Paris sur le climat qui a remis l'accent sur la lutte contre les changements climatiques. Le Canada entend respecter les objectifs énoncés dans l'Accord. Dans cette optique, le gouvernement fédéral a annoncé en

octobre 2016 une approche pancanadienne de tarification de la pollution par le carbone voulant que toutes les provinces instituent soit une taxe sur le carbone, soit un système de plafonnement et d'échange de crédits de carbone pour que la cible nationale de réduction des émissions de 30 % d'ici 2030 puisse être atteinte¹.

Cependant, la multiplication des politiques publiques sur l'environnement ne doit pas se faire au détriment des PME et de l'économie en général. Les propriétaires de PME veulent et doivent prendre part aux débats sur des enjeux tels que la réduction des émissions et les changements climatiques. Les petites entreprises sont beaucoup plus vulnérables aux changements réglementaires et fiscaux que les grandes entreprises, car elles n'ont ni leur capacité ni leurs ressources pour absorber les coûts engendrés par de nouvelles mesures². Une recherche antérieure de la FCEI a démontré que les dépenses annuelles qu'engagent les petites entreprises pour se conformer aux règlements sont plus élevées que celles des grandes – dans certains cas, près de cinq fois plus. Par exemple, en 2014, ces dépenses se sont chiffrées à 6 683 \$ pour les entreprises comptant moins de cinq employés, et à 1 462 \$ pour les entreprises de 100 employés ou plus³.

Par ailleurs, les différences entre les secteurs et les régions conditionnent fortement le point de vue des PME sur l'environnement et sur les enjeux qu'elles considèrent comme prioritaires pour elles. Le présent rapport analyse les perspectives des propriétaires de PME sur un éventail de questions et de politiques environnementales dans le but de faire des recommandations aux décideurs pour assurer à la fois la protection de l'environnement et la prospérité économique.

Méthode de sondage

La FCEI a mené un sondage national sur l'environnement du 21 juillet au 29 août 2016. Le questionnaire en ligne protégé par un mot de passe a été rempli par 5 982 propriétaires de PME issus de tous les secteurs et de toutes les provinces. La marge d'erreur est de plus ou moins 1,3 point de pourcentage, 19 fois sur 20. Sauf indication contraire, les données du présent rapport proviennent de ce sondage, lequel est reproduit à l'Annexe B.

1. Gouvernement du Canada, *Approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone*. [En ligne]. http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1132169&_ga=1.136147697.1914893515.1486569622 (Page consultée le 29 novembre 2016).
2. Pour obtenir des données supplémentaires sur les coûts, consulter le *Rapport sur la paperasserie au Canada* publié par la FCEI en 2015.
3. FCEI, *Rapport sur la paperasserie au Canada*, janvier 2015.

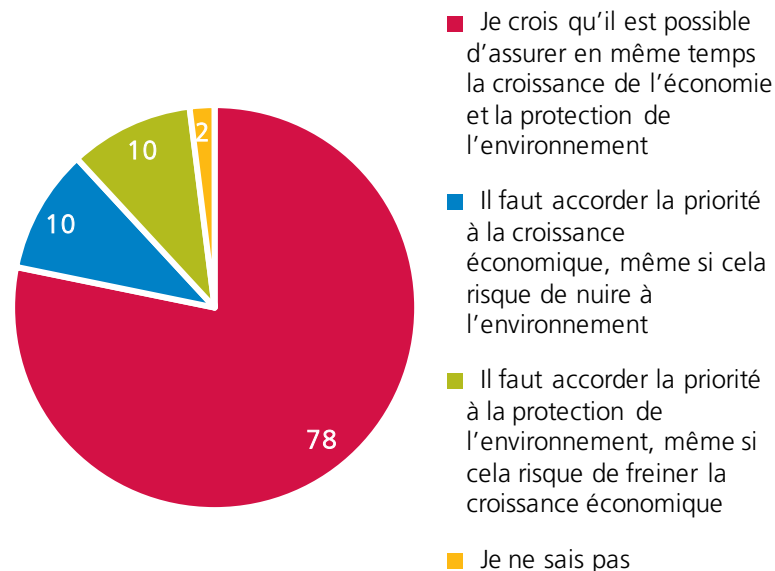
Les PME et l'environnement

Étant donné que les propriétaires de PME ont en général un lien plus direct avec leur communauté, leurs points de vue et leurs opinions sur les questions environnementales sont souvent très semblables à ceux du Canadien moyen. Toutefois, les PME sont rarement prises en compte par les décideurs qui veulent surtout influencer les comportements et les attitudes des consommateurs et des grandes entreprises. Or, comme les politiques et les règlements environnementaux peuvent grever les bénéfices des PME, les gouvernements se doivent de comprendre les priorités, les motivations et les points de vue des entrepreneurs en ce qui a trait aux enjeux environnementaux.

Les chefs de PME souhaitent que les gouvernements adoptent une approche équilibrée pour mettre en œuvre des politiques environnementales. Selon le sondage de la FCEI, la majorité des PME sont d'avis que les mesures de protection de l'environnement peuvent coexister avec les politiques de croissance économique (Figure 1). Seuls 10 % des répondants pensent que la priorité devrait être accordée soit à la croissance économique, soit à la protection de l'environnement, même si cela risque de se faire au détriment de l'autre. Il est important que les gouvernements pèsent soigneusement le pour et le contre avant d'adopter toute politique environnementale ou d'intervenir sur la mise en valeur des ressources naturelles. En effet, ces décisions jouent fortement sur la capacité des PME à demeurer productives et à créer des emplois.

Figure 1

**Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre point de vue?
(% des réponses)**

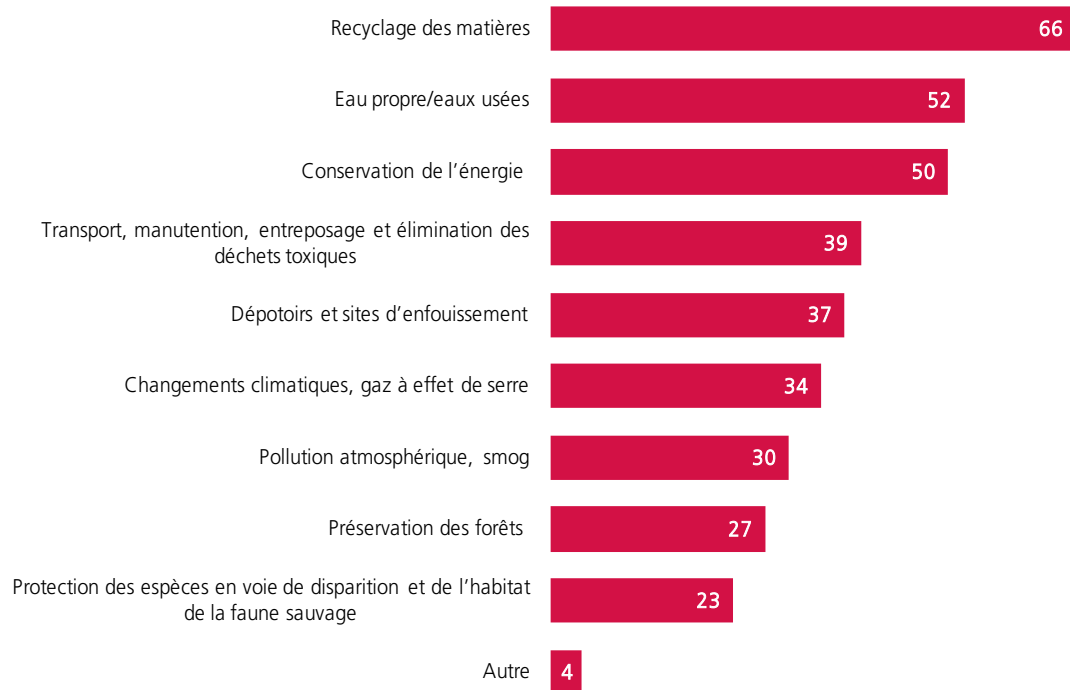


Interrogés sur les enjeux environnementaux qu'ils jugent prioritaires pour leur entreprise, 66 % des propriétaires de PME citent en premier le recyclage des matières

(Figure 2). Les autres enjeux majeurs sont l'eau propre et les eaux usées (52 %) et la conservation de l'énergie (50 %).

Figure 2

Parmi les enjeux environnementaux suivants, lesquels sont les plus importants pour votre entreprise? (% des réponses)



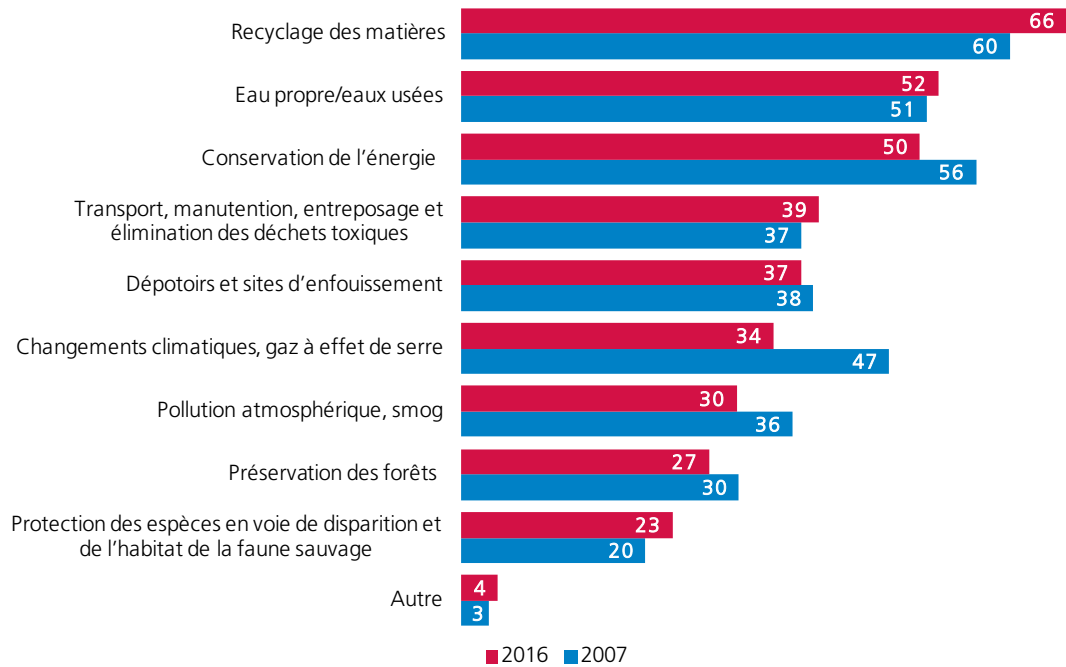
Les données montrent une corrélation entre les enjeux environnementaux les plus importants pour les entreprises et le secteur d'activité. Les entreprises des secteurs de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'immobilier, des services financiers et des services sociaux se préoccupent surtout de l'eau propre et des eaux usées. Ces divergences pourraient être en partie attribuables aux convictions personnelles, à la nature de l'entreprise ou aux ressources dont elle dépend. Par exemple, 42 % des entreprises du secteur des ressources naturelles disent se soucier tout particulièrement de la préservation des forêts, alors que cette proportion est de 27 % en moyenne, tous secteurs confondus. L'importance accordée aux enjeux varie également selon la province. C'est le cas des changements climatiques : la proportion des PME qui les perçoivent comme un enjeu majeur est près de deux fois plus élevée au Québec (41 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (46 %) qu'en Alberta (22 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (25 %) et en Saskatchewan (26 %) (Annexe A).

Entre le sondage précédent, réalisé en 2007, et celui de 2016, les principales préoccupations des PME ont évolué (Figure 3). Le recyclage des matières, les dépotoirs et les sites d'enfouissement, la pollution atmosphérique et la préservation des forêts ont le même degré d'importance. Les changements climatiques et les gaz à effet de serre sont, quant à eux, jugés moins importants. Il en va de même pour la conservation de l'énergie, qui a glissé du deuxième au troisième rang au cours des neuf dernières années. Inversement, les PME se préoccupent davantage de la

protection des espèces en voie de disparition et de l'habitat de la faune sauvage, de l'eau propre et des eaux usées, de même que du transport, de la manutention, de l'entreposage et de l'élimination des déchets toxiques.

Figure 3

Évolution des priorités environnementales qui préoccupent les PME (données de 2007 et de 2016) (% des réponses)



Source pour les données de 2007 : FCEI, *Objectif éco-prospérité : les perspectives des PME sur l'environnement*, 2007.

La réponse des PME aux enjeux environnementaux

La plupart des PME ne disposent pas des outils ou des ressources qu'ont les grandes entreprises pour mettre en œuvre des stratégies environnementales d'envergure ou investir en recherche et développement. Par conséquent, de nombreuses PME mettent au point des solutions créatives et économiques afin de réduire leur empreinte écologique. Même les actions les plus modestes peuvent fortement contribuer à la protection de l'environnement. Les solutions des PME sont également novatrices, qu'il s'agisse d'adopter des technologies (comme l'infonuagique) pour bannir le papier ou d'acheter des équipements à faibles émissions.

« Nous avons construit une étable automatisée avec éclairage écoénergétique pour nos 200 vaches laitières. »

Ferme laitière, Ontario

« Nous utilisons un service qui s'appelle « Salons Green Cycle ». Ils recyclent absolument tout, même les cheveux. Nous privilégions également deux gammes de produits particulières parce que leur fabricant a à cœur l'environnement et le développement durable. »

Salon de coiffure, Colombie-Britannique

Dans l'ensemble, les chefs de PME ont activement instauré des mesures de protection de l'environnement. Le sondage montre que la grande majorité des PME en ont adopté au moins une au cours des trois dernières années (Figure 4). Les entrepreneurs de tous les secteurs – de la production agricole au transport routier – ont réalisé des investissements petits ou gros pour réduire leur empreinte écologique. L'établissement ou l'élargissement d'un programme de recyclage dans le lieu de travail est la mesure la plus courante (71 %), et tout spécialement dans le secteur du commerce de détail où plus de 75 % des entreprises l'ont mise en œuvre.

Figure 4

Au cours des 3 dernières années, quelles mesures de protection de l'environnement/d'économie d'énergie ont été adoptées dans votre entreprise? (% des réponses)



Beaucoup d'entreprises ont également réduit leur consommation d'électricité (63 %). La troisième mesure la plus communément adoptée par les PME est l'utilisation de produits plus écologiques, comme des produits nettoyants ou du combustible. Le tiers des chefs de PME ont également modernisé leurs bâtiments pour les rendre plus écoénergétiques, ce qui n'est souvent possible que pour ceux qui sont propriétaires de l'immeuble où est située leur entreprise. Les exploitants agricoles sont plus de 52 % à avoir modernisé leurs bâtiments.

De nombreux chefs de PME décident d'adopter des mesures de protection de l'environnement pour réduire leurs dépenses en énergie. En Ontario, où le coût de l'hydro-électricité est élevé, ils sont 70 % à dire s'être d'abord concentrés sur la diminution de leur consommation d'électricité. Dans les provinces de l'Atlantique, la facture d'électricité pèse également lourd sur les propriétaires de PME, plus de 60 % d'entre eux la trouvant trop élevée⁴. La réduction de la consommation d'énergie est la première ou la deuxième mesure adoptée par les chefs d'entreprise de cette région. Il s'agit de la mesure introduite en priorité par 76 % des PME du secteur de l'hébergement/la restauration.

Le Tableau 2 présente des exemples de mesures écologiques adoptées par des membres de la FCEI (voir les commentaires additionnels à l'Annexe B).

Tableau 2

Commentaires de membres de la FCEI

« Nous sommes dans le secteur du transport. Le carburant représente des coûts, alors nous essayons d'en utiliser le moins possible. Nos nouveaux camions respectent tous des normes d'émissions strictes. Nous surveillons le temps de marche au ralenti et utilisons des configurations écoénergétiques pour minimiser la résistance au vent et économiser du carburant. Dans les bureaux, nous recyclons autant que possible et partageons du matériel, comme les imprimantes et les photocopieurs. Nous avons également un système comptable qui utilise l'infonuagique, ce qui nous évite d'avoir trop d'équipement et de dossiers papier et aussi de trop imprimer. »
(*Entreprise de transport routier, Saskatchewan*)

« Nous avons bâti notre entreprise pour dépendre le moins possible des services publics. Notre dernière étape sera d'installer des panneaux solaires pour que nous puissions être autonomes au niveau de l'électricité. »
(*Entreprise de production de fromage, Ontario*)

« Tous les nouveaux réfrigérateurs ont un éclairage DEL et des compresseurs écoénergétiques. Nous sommes aussi en train de planter des arbres sur notre terrain. »
(*Épicerie, Manitoba*)

4. FCEI, *Le pouvoir de l'entrepreneuriat : la perspective des PME sur les services d'électricité et le coût de l'électricité au Canada atlantique*, février 2016.

« Nous sauvegardons les documents sous forme électronique de façon à moins imprimer sur papier. Nous avons modifié notre système d'éclairage dans tout le bâtiment pour pouvoir installer des ampoules DEL. »
(Maison d'édition de revues, Québec)

« Nous recyclons les cartouches d'imprimante, les bouteilles, les canettes, la peinture et le carton. Nous avons installé un éclairage écoénergétique. Et puis, nous utilisons des matériaux de fabrication moins toxiques. »
(Ébénisterie, Nouvelle-Écosse)

« On a installé un système de chauffage géothermique dans le plancher. On a aussi une fosse septique avec un filtre planté de roseaux. Il y a des corridors de lumière et de grandes fenêtres pour limiter l'éclairage artificiel. Les fenêtres s'ouvrent et on n'utilise pas la climatisation. »
(Clinique vétérinaire, Terre-Neuve-et-Labrador)

« On a moins besoin de travailler les champs parce que nos cultures sont génétiquement modifiées. En plus, grâce aux OGM, notre consommation de carburant est vraiment réduite et plus de gaz carbonique est emmagasiné dans le sol au lieu d'être libéré dans l'atmosphère. »
(Ferme céréalière, Saskatchewan)

Ce qui motive les PME à agir

Avant d'adopter des politiques soutenant le développement durable, les gouvernements devraient considérer ce qui incite les propriétaires de PME à mettre en place des mesures de protection de l'environnement. De cette façon, les politiques publiques ne pèseraient pas indûment sur les petites entreprises, mais les aideraient plutôt à en faire plus pour préserver l'environnement. Tout comme de nombreux citoyens, la majorité des propriétaires de PME (84 %) sont encouragés par leur point de vue personnel et sentent qu'il est de leur devoir de protéger l'environnement en faisant contribuer leur entreprise (Figure 5). Dans leurs commentaires, bon nombre de répondants disent que l'adoption de mesures de protection de l'environnement est une question de bon sens ou que c'est la meilleure chose à faire. D'autres estiment qu'il est important de protéger l'environnement pour leurs enfants et petits-enfants. Le Tableau 3 contient des commentaires de membres précisant ce qui les a incités à changer les choses dans leur entreprise.

Les chefs de PME reconnaissent également que la réduction de l'empreinte environnementale s'accompagne d'économies substantielles. Ainsi, la diminution des coûts est un facteur de motivation pour la moitié d'entre eux (50 %). Le point de vue de leurs clients (35 %) et celui de leurs employés (34 %) sont d'autres motivations courantes. Le point de vue des clients est d'ailleurs particulièrement important pour les propriétaires de nouvelles entreprises : plus de la moitié d'entre eux indiquent que c'est ce qui les a motivés à réduire leur empreinte écologique. Quant au point de vue des employés, il compte beaucoup plus pour les entreprises de plus de 50 employés que pour celles de plus petite taille.

Figure 5

Qu'est-ce qui vous incite à prendre des mesures de protection de l'environnement dans votre entreprise? (% des réponses)



Pour inciter les PME à réduire leur empreinte écologique, les gouvernements préconisent souvent le resserrement de la réglementation et l'augmentation de la tarification. Cependant, seuls 22 % des chefs de PME disent que les politiques publiques actuelles – frais, règlements, taxes, etc. – ont été une motivation. De plus, la peur que des règlements ou des taxes supplémentaires soient adoptés est l'un des facteurs qui comptent le moins pour les propriétaires de PME – elle en motive à peine 13 %. Cette proportion est légèrement plus élevée dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles étant donné que les règlements environnementaux y sont déjà beaucoup plus contraignants que dans d'autres secteurs.

Ces données indiquent que, en règle générale, l'adoption de mesures punitives n'est pas la meilleure stratégie pour inciter les chefs de PME à réduire leur empreinte écologique. L'augmentation des exigences réglementaires alourdit leur fardeau administratif et ampute le temps et les ressources financières qu'ils pourraient consacrer à la réduction de leurs émissions. Comme les taxes et les règlements agiraient peu sur les attitudes et les comportements des propriétaires de PME, les gouvernements auraient plutôt intérêt à les aider à bien comprendre les enjeux environnementaux. Les entrepreneurs pourraient ainsi apprécier les avantages personnels et financiers qu'ils retireraient de la réduction de leur empreinte écologique. Que ce soient des webinaires ou des campagnes d'information, les moyens auxquels pourraient recourir les gouvernements ne manquent pas. D'autres recommandations détaillées se trouvent à la fin du rapport.

Tableau 3

Commentaires de membres de la FCEI

« Il faut respecter l'environnement. Nous en sommes les intendants. »
(*Entreprise de paysagisme, Ontario*)

« On doit protéger l'environnement pour qu'il soit meilleur pour les générations futures. »
(*Boulangerie, Québec*)

« Il faut agir parce qu'on est en 2016 et que le développement durable est le seul véritable moyen de réduire l'impact d'une entreprise sur l'environnement. »
(*Entreprise de fabrication, Nouveau-Brunswick*)

« C'est ce qu'il y a de mieux à faire pour les générations futures et pour notre planète. »
(*Cabinet-conseil, Colombie-Britannique*)

« C'est un devoir, pour les êtres humains, de protéger la planète sur laquelle ils habitent et dont ils dépendent. »
(*Clinique de santé, Alberta*)

« Ce qui compte, c'est de créer une durabilité économique, sociale et environnementale. »
(*Exploitation agricole, Saskatchewan*)

« Il est important de s'engager à tout faire dans une optique de développement durable. »
(*Entreprise de télécommunications, Colombie-Britannique*)

« La vie n'a plus de sens si l'environnement est détruit. Il est de notre responsabilité de le protéger pour les générations futures. »
(*Commerce de détail, Ontario*)

« Notre facture d'électricité mensuelle est moins élevée qu'avant : cela nous a encouragés à en faire davantage et à économiser encore plus. »
(*Cabinet-conseil, Terre-Neuve-et-Labrador*)

Les obstacles au changement selon les PME

Si la majorité des propriétaires de PME ont mis en œuvre des mesures de protection de l'environnement au cours des trois dernières années, 3 % ne l'ont pas fait. Il était important de savoir pourquoi. Interrogés sur les obstacles qu'ils doivent surmonter, 38 % des chefs de PME répondent que leur entreprise ne peut rien faire (Figure 6). Comme ils sont nombreux à louer leurs locaux, leur bail les empêche souvent d'apporter des modifications au bâtiment. Ils pourraient, par exemple, ne pas avoir le droit d'installer un système de chauffage ou des fenêtres écoénergétiques, ou le propriétaire du local qu'ils louent pourrait ne pas autoriser les bacs de compostage.

Les coûts sont le deuxième obstacle principal à la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement. La proportion de chefs de PME devant y faire face est passée de 26 % à 32 % depuis 2007⁵. La modernisation des bâtiments, l'élimination du papier ou l'achat de machinerie et d'équipement peuvent coûter cher aux PME. Des taxes plus lourdes, notamment les cotisations sociales, et les coûts élevés de l'énergie font que bon nombre de chefs de PME ont vraiment du mal à trouver le capital nécessaire pour réduire leurs émissions. Les gouvernements pourraient prendre certaines mesures pour que les PME puissent se permettre d'investir dans la protection de l'environnement, par exemple une diminution des impôts ou l'octroi de crédits d'impôt.

Figure 6

Pour quelles raisons n'avez-vous pas pu prendre de mesures pour économiser de l'énergie dans votre entreprise au cours des 3 dernières années? (% des réponses)



Par ailleurs, les gouvernements pourraient en faire beaucoup plus pour sensibiliser les chefs de PME aux moyens, importants ou pas, qu'ils peuvent déployer pour être plus écologiques. Près du quart (23 %) disent ne pas avoir assez d'information sur les moyens permettant de protéger l'environnement. Beaucoup aimeraient en faire plus, mais ne savent pas quelles mesures prendre ni si elles seront efficaces. La *Feuille de route pour la durabilité des PME*, sur le site d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, contient des outils, des liens et des renseignements utiles sur

5. FCEI, *Objectif éco-prospérité : les perspectives des PME sur l'environnement*, 2007.

les certifications et les programmes offerts aux PME⁶. Cette feuille de route n'est cependant pas mise en évidence sur le site Web et pourrait donc être difficile à trouver. Les gouvernements devraient regrouper, à la façon de PerLE⁷, toutes les ressources utiles aux PME, notamment celles sur les programmes et les crédits d'impôt. En faisant connaître ces ressources par des webinaires, les médias sociaux et les associations industrielles, de même que la création de nouveaux outils conçus pour les chefs de PME, cela les aiderait à mieux comprendre leurs responsabilités et comment ils peuvent protéger l'environnement.

Les barrières auxquelles se heurtent les propriétaires de PME varient d'un secteur d'activité à l'autre. Si les gouvernements en étaient conscients, ils pourraient adapter leurs programmes et leurs communications en fonction du secteur qu'ils veulent aider. Dans les secteurs de l'hébergement/la restauration et des transports, les coûts constituent le principal obstacle à la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement (Annexe A). Les chefs de PME de ces secteurs sont également plus susceptibles que les autres de déplorer le fait qu'il soit compliqué de mettre en place de telles mesures. Les répondants des secteurs de la fabrication et de la construction ont indiqué, dans une proportion légèrement plus importante que ceux des autres secteurs, que le manque d'information était un obstacle, alors que ce n'est pas un problème dans le secteur des ressources naturelles.

Les entrepreneurs des secteurs du commerce de détail et de gros sont les plus nombreux à avoir indiqué ne pas pouvoir mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement. Étant donné que beaucoup sont locataires, il leur est généralement difficile d'apporter des modifications majeures aux bâtiments pour en améliorer l'efficacité énergétique, car les coûts retombent entièrement sur le propriétaire. Le rapport sur l'environnement publié par la FCEI en 2007 apportait l'idée d'un bail « vert » pour que les coûts soient mieux répartis entre propriétaires et locataires. Ce type de bail exigerait du propriétaire qu'il rende son bâtiment plus écoénergétique, mais contraindrait également le locataire à économiser l'énergie ou à atteindre certains objectifs visant, par exemple, à réduire la consommation d'eau⁸.

Les propriétaires d'entreprise ont besoin que les gouvernements mettent à leur disposition des renseignements sur les solutions et les mesures peu coûteuses qui pourraient les aider à réduire leur empreinte écologique. Les mesures punitives (p. ex. les règlements, les frais et les taxes) augmenteraient les coûts et le fardeau administratif des PME, diminuant le temps et les ressources disponibles pour des améliorations. Si, au lieu d'instaurer des mesures dissuasives, les gouvernements veillaient à ce que les propriétaires de PME comprennent bien le rôle qu'ils peuvent

6. Gouvernement du Canada, *Feuille de route pour la durabilité des PME*. [En ligne]. https://www.ic.gc.ca/eic/site/csr-rse.nsf/fra/h_rs00174.html (Page consultée le 7 décembre 2016).

7. PerLE est une plateforme en ligne à l'intention des entreprises qui regroupe des renseignements sur les permis et les licences. Elle est gérée collectivement par les autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales : www.perle-bizpal.ca.

8. FCEI, *Objectif éco-prospérité : les perspectives des PME sur l'environnement*, 2007.

jouer pour protéger l'environnement, l'attitude et le comportement de ces derniers changeraient davantage.

En ayant accès à des renseignements sur les actions possibles (p. ex. covoiturage, environnement sans papier), les programmes (p. ex. recyclage ou compostage) et l'aide financière (p. ex. crédits d'impôt pour les rénovations), les propriétaires de PME seraient mieux disposés à mettre en place des mesures concrètes pour réduire leurs émissions. Les gouvernements devraient également les renseigner sur les économies qui peuvent découler d'un « virage vert ». Bien que certaines mesures, comme la modernisation de l'équipement ou les rénovations, requièrent des investissements sur le coup, elles deviennent économiques à long terme pour la plupart des entreprises. Si les chefs de PME comprennent les avantages financiers des mesures de protection de l'environnement, ils seront plus nombreux à agir davantage. De plus, il serait très utile d'avoir des renseignements sur les mesures qui peuvent être prises dans les différents secteurs, que ce soit dans l'agriculture ou les transports.

Trouver l'équilibre entre économie et environnement

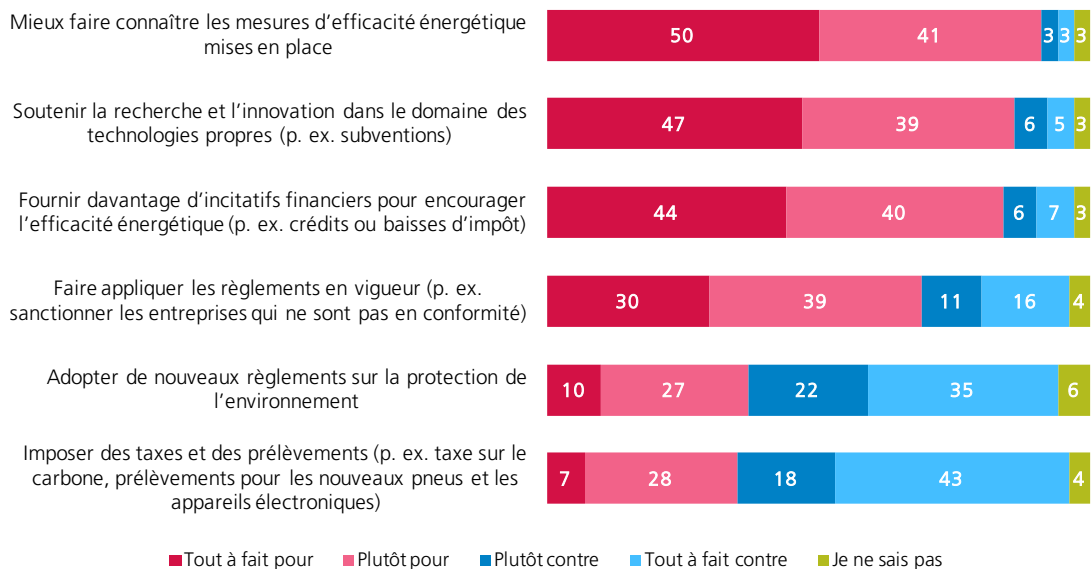
Approches gouvernementales à privilégier

Interrogés sur les approches en matière d'environnement que les gouvernements devraient privilégier, 91 % des chefs PME indiquent être plutôt pour ou tout à fait pour les politiques publiques de sensibilisation aux mesures d'efficacité énergétique existantes qu'ils pourraient mettre en œuvre (Figure 7). Comme le manque d'information est souvent un obstacle pour les propriétaires de PME, ils se tournent vers les gouvernements pour obtenir des ressources faciles à comprendre et des outils additionnels qui pourraient les aider à réduire davantage leurs émissions.

Dans une proportion de 86 %, les propriétaires de PME sont plutôt pour ou tout à fait pour le financement public dans le domaine des technologies propres (sous forme de subventions ou de crédits d'impôt), car ils sont conscients du rôle majeur de l'innovation dans la recherche de solutions pour réduire les émissions. Par ailleurs, 84 % sont plutôt pour ou tout à fait pour l'octroi d'incitatifs financiers pour encourager l'efficacité énergétique (p. ex. des crédits ou des baisses d'impôt). Près de 70 % des chefs de PME sont d'avis que les entreprises qui ne se conforment pas à la réglementation actuelle en matière d'environnement devraient recevoir des amendes.

Figure 7

Concernant la gestion des questions environnementales, dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre les approches gouvernementales suivantes? (% des réponses)



Les mesures punitives recueillent le moins la faveur des chefs de PME. Ils sont plus de la moitié à être plutôt contre ou tout à fait contre l'adoption de nouveaux

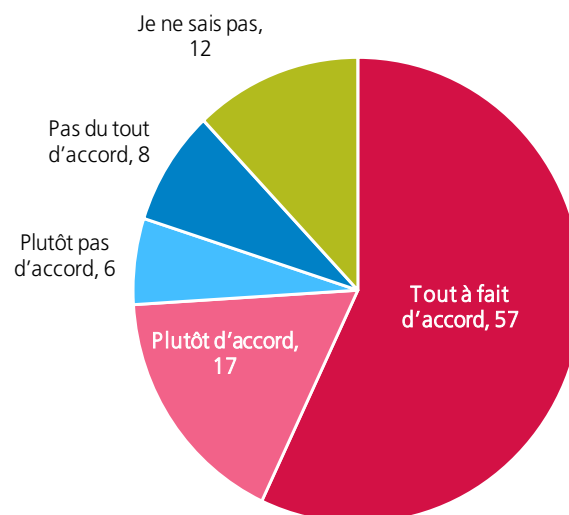
règlements sur la protection de l'environnement, et, dans une proportion de 61 %, plutôt contre ou tout à fait contre l'imposition de taxes et de frais (p. ex. taxe sur le carbone)⁹. Les propriétaires de PME font de leur mieux pour respecter les règles et les règlements actuels, mais ils sont particulièrement vulnérables aux hausses d'impôt ou au resserrement de la réglementation. Avec l'ajout d'exigences, il leur serait difficile et coûteux de se conformer. Quant à l'augmentation des impôts, elle pourrait limiter la capacité des PME à investir dans les technologies vertes ou d'autres mesures de réduction des émissions. C'est pourquoi les gouvernements devraient remettre en question l'introduction de mécanismes de tarification du carbone.

Neutralité fiscale

Là où des mécanismes de tarification du carbone sont déjà en place, comme en Ontario, les revenus qu'ils rapportent au gouvernement sont parfois réinvestis dans des programmes environnementaux et d'autres initiatives vertes. Toutefois, 74 % des propriétaires de PME sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les gouvernements ne devraient pas tirer de revenus de ces mécanismes (Figure 8). Par exemple, le gouvernement de la Colombie-Britannique accorde aux entreprises certaines réductions de taxe ou d'impôt en compensation à la taxe sur le carbone qu'elles doivent payer. Les chefs de PME voudraient que ces revenus, plutôt que d'être versés au Trésor public, servent à minimiser l'impact de la taxe sur le carbone pour qu'il ne nuise pas à leur productivité.

Figure 8

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec le fait que les gouvernements ne devraient pas tirer de revenus de la tarification du carbone (la totalité des revenus générés doit servir à financer des réductions de taxe/d'impôt)? (% des réponses)



9. Pour une analyse plus poussée, consulter le mémoire de la FCEI *Point de vue des PME sur l'environnement et la tarification du carbone*, paru en novembre 2016.

Les PME savent que la réduction de leur empreinte écologique est avantageuse du point de vue économique. Au lieu d'imposer des taxes et des frais pour que les entreprises diminuent leurs émissions, les gouvernements devraient s'intéresser aux mesures incitatives, comme les crédits ou les baisses d'impôt, pour encourager les PME à investir davantage. La tarification du carbone limiterait le capital dont elles disposent pour acheter de nouveaux équipements ou réaliser des projets novateurs pour diminuer leurs émissions. Les mesures compensatrices, comme la réduction de certains impôts (p. ex. baisse du taux d'imposition des petites entreprises), les aideraient à absorber le coût plus élevé des intrants. Les entreprises doivent être en mesure de demeurer productives, de créer des emplois et d'innover pour continuer à investir dans des mesures de protection de l'environnement.

La complexité de la tarification du carbone

La tarification du carbone, que ce soit par une taxe ou un système de plafonnement et d'échanges, est un des éléments centraux de la nouvelle stratégie environnementale du gouvernement fédéral. Dans le but d'augmenter la demande de produits et de technologies propres, le gouvernement cherche à donner une valeur marchande au coût environnemental des émissions de gaz à effet de serre¹⁰. Par cette tarification, le gouvernement voudrait inciter les entreprises et les consommateurs à utiliser des technologies propres et à innover pour réduire leurs émissions.

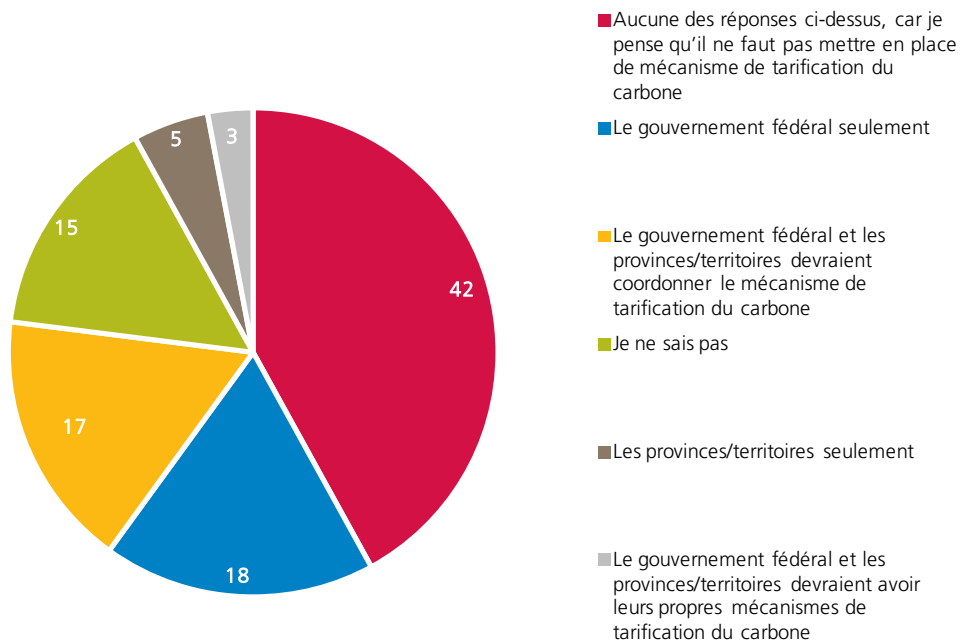
Toutefois, comme le montre la Figure 3, les chefs de PME ne sont pas persuadés qu'il s'agit là de la meilleure approche pour atteindre les cibles de réduction d'émissions du Canada. Comme ils ne sont que 13 % à dire que ce qui les motive à réduire leur empreinte écologique est la peur que des règlements, des taxes ou des frais supplémentaires soient mis en place, les gouvernements doivent se questionner sur l'efficacité de la tarification du carbone comme mesure incitative. Ils doivent également tenir compte des différences entre les régions et les secteurs d'activité : une seule politique globale ne sera pas efficace contre les changements climatiques.

Le gouvernement fédéral exige des provinces qu'elles mettent en place un mécanisme de tarification du carbone d'ici 2018, mais elles sont libres de choisir entre la taxe ou le système de plafonnement et d'échanges. Le sondage révèle que les PME ne s'entendent pas sur le palier de gouvernement qui devrait être responsable de mettre en place le mécanisme de tarification : 18 % pensent que la responsabilité devrait revenir au gouvernement fédéral uniquement, et 17 %, qu'elle devrait être partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces (Figure 9). Il reste que 42 % des chefs de PME croient qu'il ne faut tout simplement pas mettre en place de mécanisme de tarification du carbone.

10. Gouvernement du Canada, *Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle*, novembre 2016.

Figure 9

À votre avis, quel palier de gouvernement devrait être responsable de la mise en place d'un mécanisme de tarification du carbone? (% des réponses)

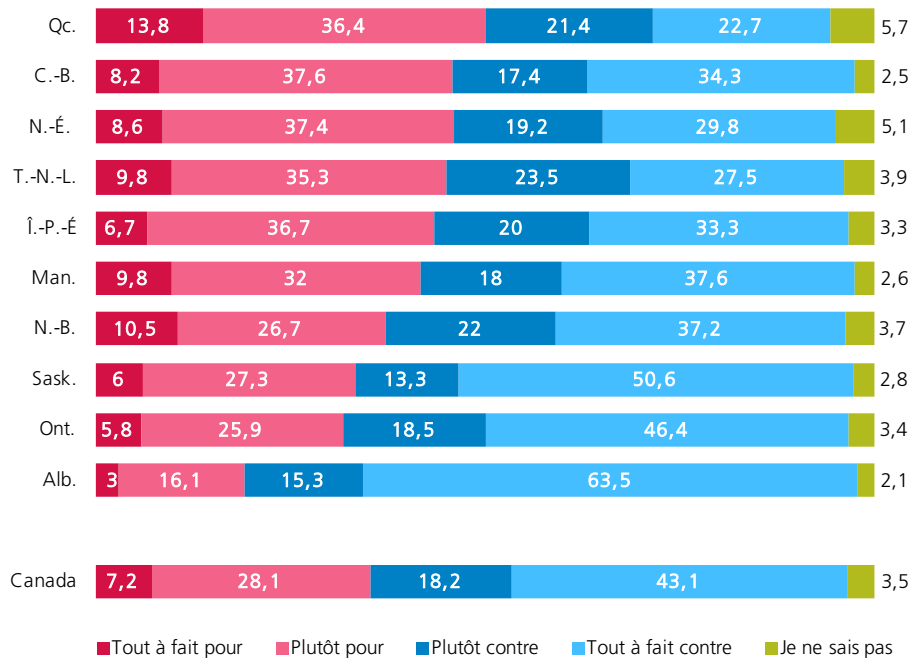


Comme les implications de la tarification du carbone varient selon la province et le secteur d'activité, l'appui des PME diffère également. La Figure 10 montre que les provinces où les PME soutiennent le plus l'imposition de taxes et de frais sont le Québec (50,2 % sont pour et 44,1 % sont contre) et la Colombie-Britannique (45,8 % sont pour et 51,7 % sont contre).

Figure 10

Concernant la gestion des questions environnementales, dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre les approches gouvernementales suivantes? (% des réponses) (par province)

Imposer des taxes et des prélèvements (p. ex. taxe sur le carbone, prélèvements pour les nouveaux pneus et les appareils électroniques)



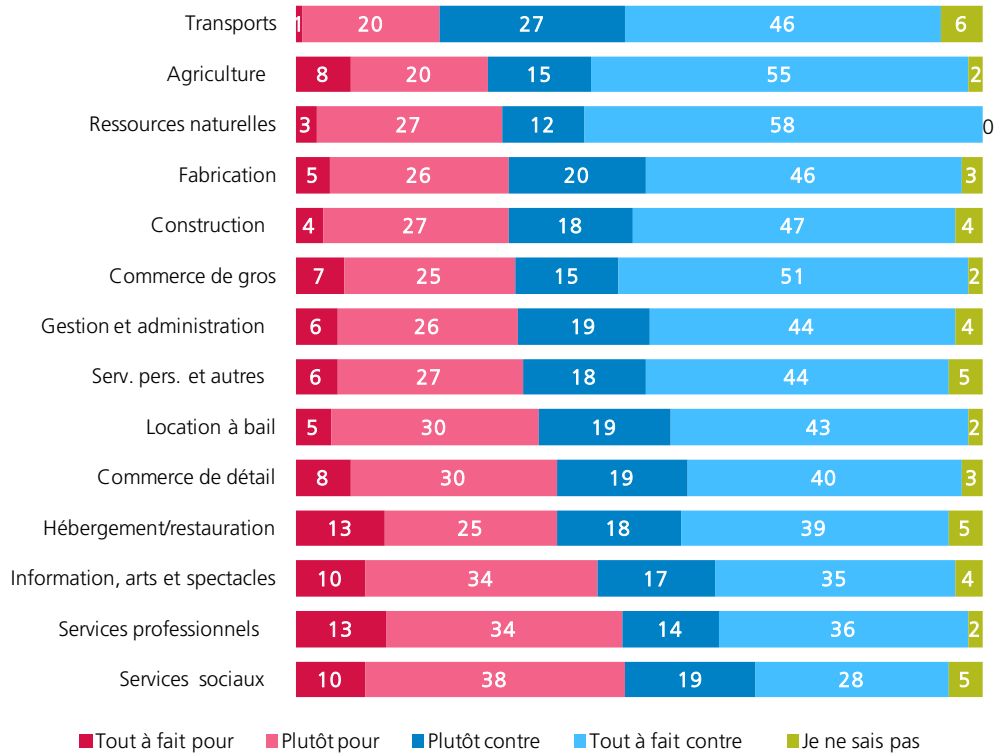
Ces deux provinces ont instauré des mécanismes de tarification du carbone avant l'annonce du gouvernement fédéral en octobre 2016. Le Québec a mis en place un système de plafonnement et d'échanges en 2013, et la Colombie-Britannique impose une taxe depuis 2008. Le sondage montre que les provinces où l'opposition aux taxes est la plus forte sont l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Comme l'économie de ces deux dernières est fortement tributaire des ressources naturelles, c'est sur elles qu'une taxe sur le carbone aurait les plus lourdes conséquences. Quant aux entreprises ontariennes, qui doivent déjà composer avec le coût élevé de l'énergie, elles craignent qu'une taxe sur le carbone ne vienne augmenter leurs dépenses.

Le sondage révèle également que la proportion d'entreprises qui appuient la tarification du carbone est plus faible dans les secteurs les plus polluants, comme les transports, l'agriculture, les ressources naturelles et la fabrication (Figure 11). Comme elles dépendent davantage de la machinerie lourde, la tarification du carbone alourdirait considérablement le coût de leurs intrants. De nombreuses PME de ces secteurs ont déjà pris des mesures non négligeables pour réduire leur empreinte écologique, soit en investissant dans des équipements écoénergétiques soit en achetant de la machinerie et des véhicules peu polluants. L'augmentation des taxes et des frais diminuerait leur rentabilité et compromettrait leur capacité à prendre d'autres mesures écologiques.

Figure 11

Concernant la gestion des questions environnementales, dans quelle mesure êtes-vous pour ou contre les approches gouvernementales suivantes? (% des réponses) (par secteur de l'économie)

Imposer des taxes et des prélèvements (p. ex. taxe sur le carbone, prélèvements pour les nouveaux pneus et les appareils électroniques)



Politiques basées sur des faits

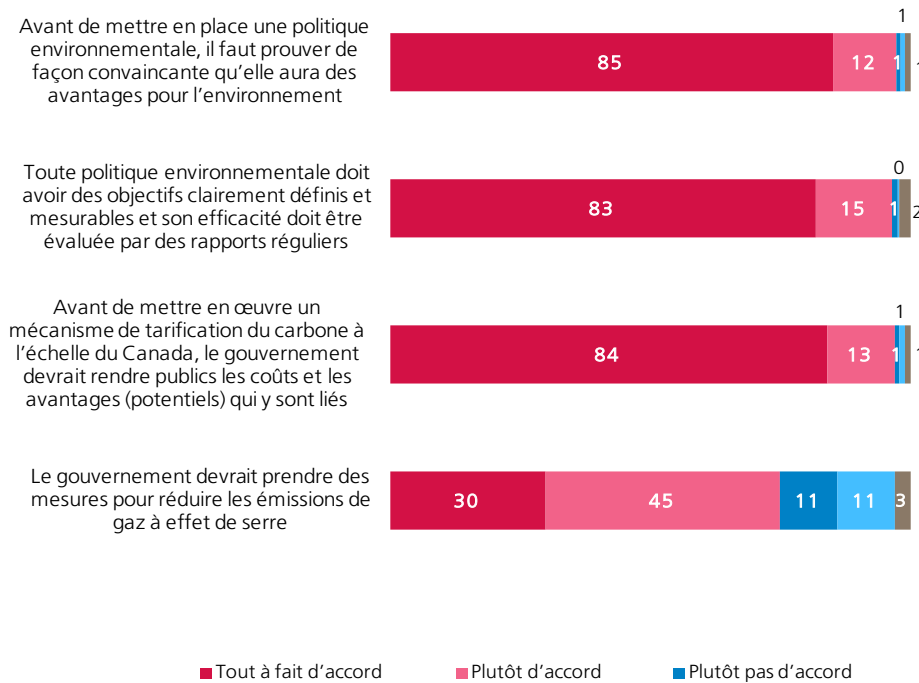
Avant d'adopter de nouvelles politiques environnementales, les gouvernements doivent en évaluer rigoureusement les effets tant sur l'environnement que sur l'économie, et tout spécialement sur les petites entreprises. Le sondage montre que les propriétaires de PME veulent des mesures de protection de l'environnement : la majorité (75 %) est plutôt d'accord ou tout à fait d'accord pour que les gouvernements agissent pour réduire les émissions de carbone (Figure 12). Toutefois, presque tous les répondants (97 %) sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'avant de mettre en œuvre des politiques, il faudrait prouver de manière convaincante qu'elles ont des bienfaits sur l'environnement.

En plus de s'appuyer sur des faits, les politiques doivent servir des objectifs clairement définis et mesurables pour que leur efficacité puisse être évaluée régulièrement et pour que les gouvernements puissent atteindre leurs objectifs environnementaux et économiques. Les données montrent que 97 % des propriétaires de PME veulent que les gouvernements publient les coûts et les avantages potentiels des politiques. De plus, 98 % d'entre eux sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les politiques environnementales devraient

comporter des objectifs clairs et mesurables, et que leur efficacité devrait être évaluée par des rapports réguliers.

Figure 12

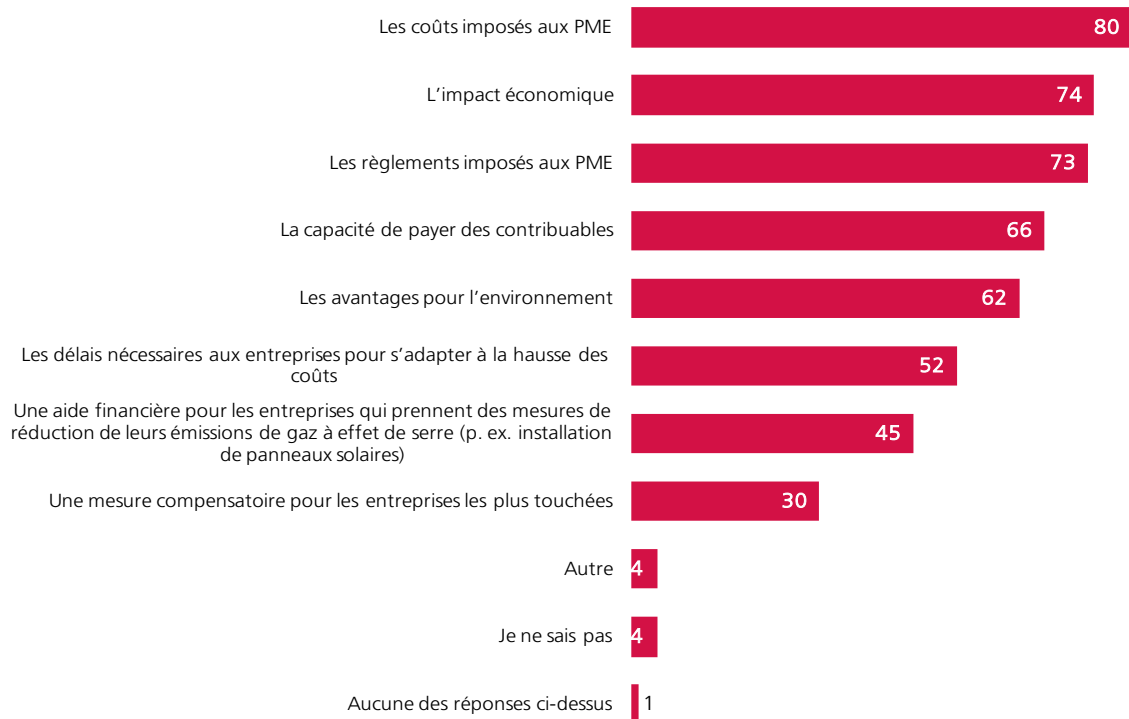
Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? (% des réponses)



Selon 80 % de PME, les gouvernements ne devraient pas instaurer de mécanisme de tarification du carbone sans s'être d'abord penchés précisément sur la charge que cela ferait peser sur les PME (Figure 13). Les petites entreprises, qui disposent déjà de marges et de capitaux inférieurs à ceux des grandes entreprises, ne peuvent pas aussi facilement absorber les coûts additionnels de la tarification du carbone. Un grand nombre (74 %) de propriétaires de PME pensent aussi que les gouvernements devraient considérer l'impact économique global de la tarification du carbone, et 73 % veulent qu'ils tiennent compte du fardeau réglementaire que cela pourrait imposer aux PME.

Figure 13

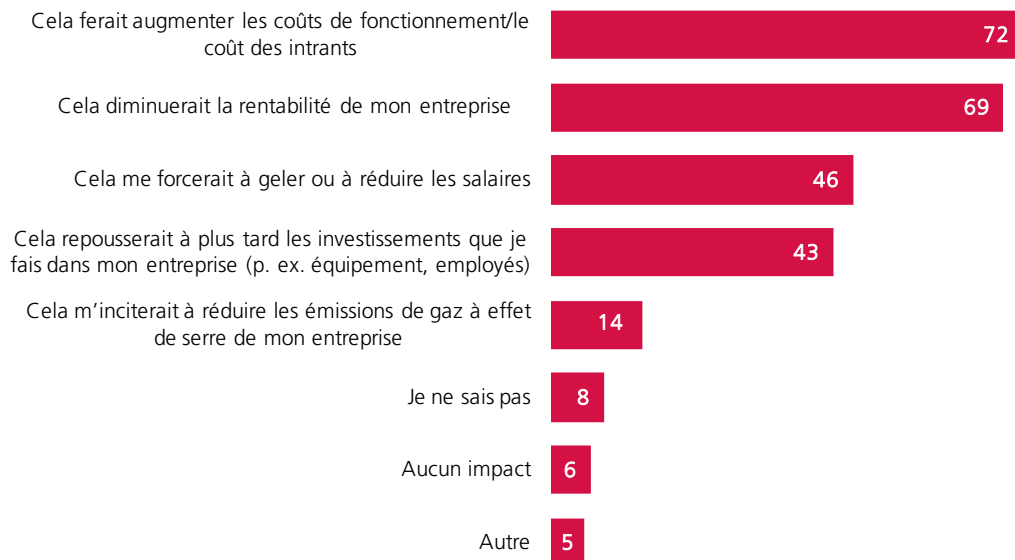
Parmi les éléments suivants, quels sont ceux que le gouvernement devrait envisager avant de mettre en place un mécanisme de tarification du carbone (p. ex. taxe sur le carbone, système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre)? (% des réponses)



Interrogés sur les incidences d'une éventuelle augmentation de leurs coûts découlant de la tarification du carbone, 72 % des propriétaires de PME disent que les coûts de fonctionnement et le coût des intrants augmenteraient (Figure 14). De plus, 69 % estiment que leur rentabilité diminuerait, près de la moitié (46 %) seraient forcés de geler ou de réduire les salaires, et 43 % devraient repousser leurs investissements (p. ex. pour de l'équipement ou des employés). Seuls 14 % des chefs de PME disent que la tarification du carbone les inciterait à réduire leurs émissions.

Figure 14

Si la mise en place d'un mécanisme de tarification du carbone faisait augmenter les coûts, quel en serait l'impact sur votre entreprise? (% des réponses)



Considérations internationales

L'élection américaine est venue brouiller les cartes de la lutte contre les changements climatiques. Le président Trump ne s'est pas encore prononcé sur la tarification du carbone, et la nouvelle administration pourrait ne pas adopter des politiques environnementales aussi strictes que celles du gouvernement canadien. Les États-Unis demeurent le principal partenaire commercial du Canada, y compris pour les PME : un membre de la FCEI sur cinq exporte aux États-Unis, et près de 60 % importent des biens et services des États-Unis¹¹. Soumises à un mécanisme de tarification du carbone, les petites entreprises canadiennes pourraient ne pas faire le poids face aux entreprises américaines.

De nombreuses PME se verraient contraintes de répercuter sur leurs clients l'augmentation de leurs coûts due à la tarification du carbone. Par conséquent, il serait plus difficile pour les PME canadiennes de livrer concurrence aux entreprises américaines qui ne subissent pas cette augmentation des coûts de fonctionnement et du coût des intrants. C'est pourquoi il est important que les gouvernements tiennent compte des effets possibles des politiques environnementales avant de les mettre en œuvre. Ils doivent veiller à ce que le climat des affaires au Canada favorise la productivité et la compétitivité des PME sur la scène mondiale.

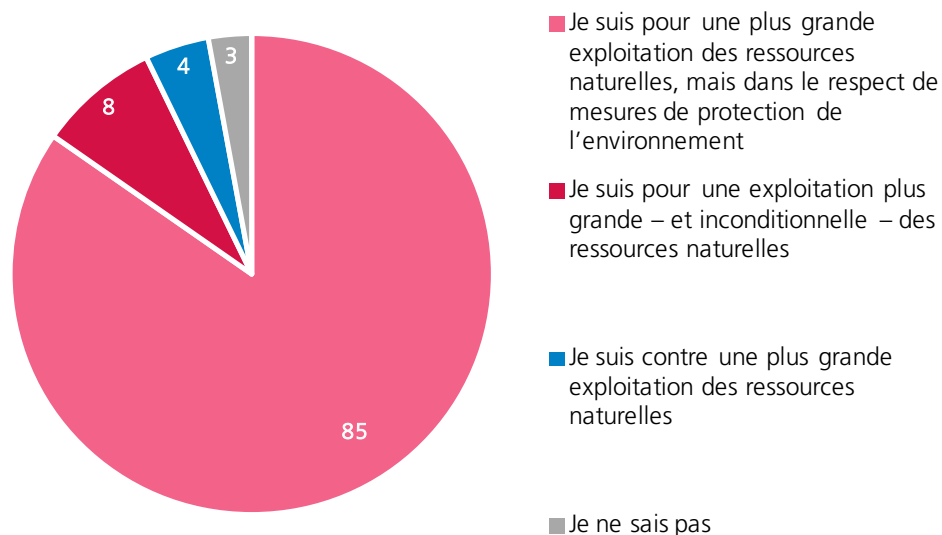
11. FCEI, *Par-delà la frontière la plus longue du monde*, janvier 2016.

Point de vue des PME sur l'exploitation des ressources naturelles

L'exploitation des ressources naturelles, en particulier le pétrole et le gaz naturel, représente une part importante de l'économie canadienne. Ces dernières années, toutefois, le déclin de ce secteur a été catastrophique, surtout pour l'économie de l'Alberta. Bien que le gouvernement fédéral entende réduire la dépendance aux combustibles fossiles, bon nombre de secteurs et d'emplois au pays dépendent encore de leur extraction. Là encore, les chefs de PME veulent que les gouvernements adoptent une approche équilibrée, car ils reconnaissent que l'exploitation responsable des ressources naturelles passe par des mesures de protection de l'environnement. La majorité (85 %) des propriétaires de PME se disent pour une plus grande exploitation des ressources naturelles avec des mesures de protection de l'environnement adéquates (Figure 15). En fait, ils sont très peu nombreux à juger ces mesures superflues.

Figure 15

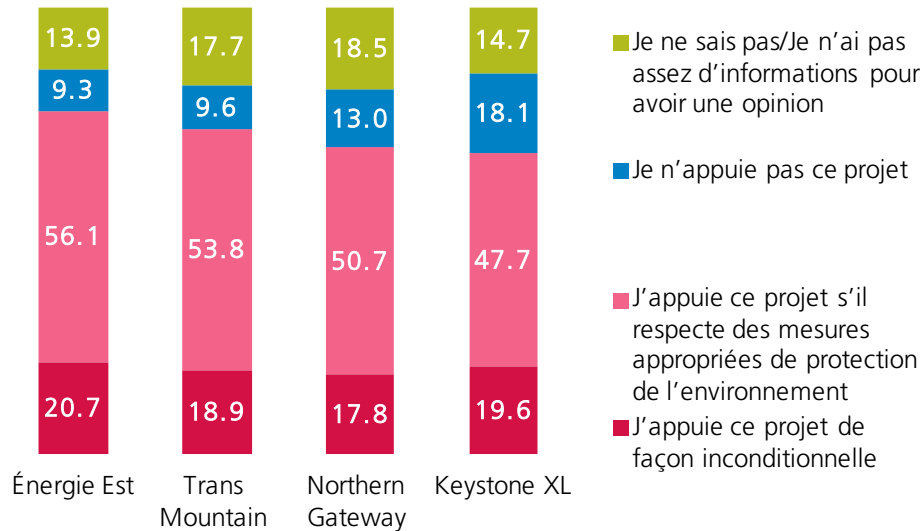
Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre point de vue sur l'exploitation des ressources naturelles au Canada? (% des réponses)



Les propriétaires de PME reconnaissent qu'il est important de commercialiser les ressources canadiennes. Cependant, ils estiment que pour approuver des projets d'oléoducs, il faut d'abord mettre en œuvre des mesures de protection de l'environnement. La plupart des chefs de PME appuient les projets comme Énergie Est et Northern Gateway, à condition toutefois que les mécanismes de contrôle nécessaires soient en place pour garantir l'intégrité de l'environnement (Figure 16).

Figure 16

Êtes-vous pour ou contre les projets d'oléoducs suivants? (% des réponses)



L'appui de ces projets varie selon la province. C'est au Québec qu'il est le plus faible, et il est le plus fort en Alberta (Annexe A). Les PME albertaines sont les plus liées au secteur du pétrole et du gaz naturel, ce qui explique que les entrepreneurs de la province appuient beaucoup plus que les autres le développement d'oléoducs pour accroître l'accès aux marchés. Il n'en reste pas moins que la plupart des PME, toutes provinces confondues, approuvent ces projets.

La décision du gouvernement fédéral d'autoriser le remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge et la construction de l'oléoduc Trans Mountain fera accroître le volume de ressources canadiennes sur les marchés mondiaux. Les PME veulent que les gouvernements basent ce genre de décisions sur des faits et examinent les deux aspects du problème, à savoir l'économie et l'environnement.

« C'est un faux dilemme : on peut exploiter les richesses naturelles et gérer des entreprises efficaces et rentables tout en protégeant et en valorisant l'environnement. Il s'agit d'assurer une surveillance rigoureuse, de définir des objectifs mesurables et de limiter les impacts, sans s'enfermer dans une idéologie. »

Clinique vétérinaire, Colombie-Britannique

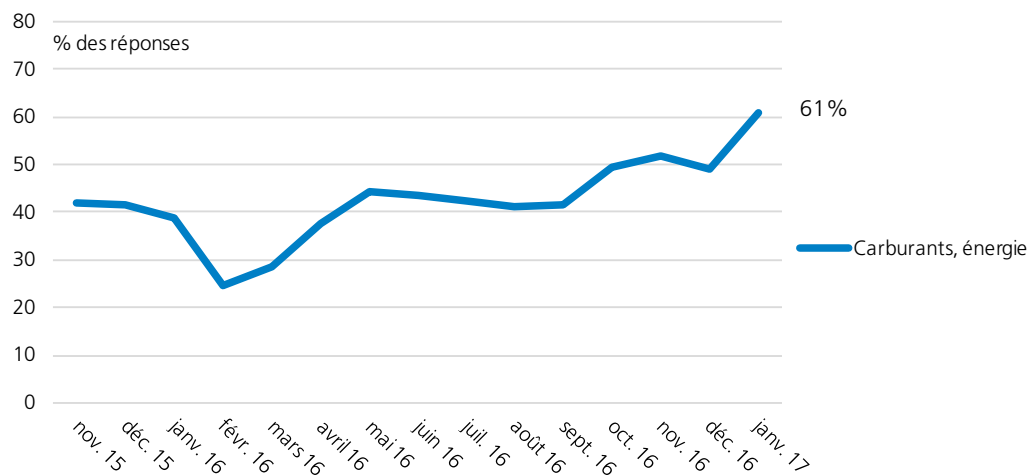
Les coûts de l'énergie de substitution

L'énergie de substitution, ou énergie « propre » (solaire, éolienne, hydraulique, etc.), occupe une place importante dans la stratégie environnementale du gouvernement fédéral qui envisage de faire des investissements majeurs dans ce domaine afin de mettre de l'avant l'utilisation de l'énergie verte. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé en novembre 2016 qu'il comptait exiger des provinces la fermeture de toute centrale thermique au charbon d'ici 2030 (quoique la Nouvelle-Écosse ait obtenu un sursis)¹². Certains chefs de PME appréhendent l'effet de ce virage vert sur leurs bénéficiaires.

Le coût de l'énergie pèse déjà très lourd sur de nombreuses PME. En janvier 2017, le Baromètre des affaires^{MD} de la FCEI indique que le coût des carburants et de l'énergie constitue, après les impôts et les règlements, la principale pression sur les PME en termes de coûts. Ce coût a augmenté de près de 20 % depuis novembre 2015, passant de 42 % à 61 % (Figure 17). La tarification du carbone, en plus de la fermeture annoncée des centrales thermiques au charbon, pourrait gonfler le nombre d'entreprises qui se disent durement touchées par cette charge.

Figure 17

Principales pressions sur les coûts Carburants, énergie



Source : FCEI, Baromètre des affaires^{MD}, 782 réponses, janvier 2017.

En raison de leurs marges plus étroites et de leur accès limité à du capital, les PME ne peuvent absorber les fortes hausses des tarifs d'énergie aussi facilement que les

12. Gouvernement du Canada, communiqué de presse : *Le gouvernement du Canada accélère les investissements dans l'électricité propre*. [En ligne]. http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=index&ctr.page=1&nid=1157989&_ga=1.67936209.1914893515.1486569622 (Page consultée le 25 novembre 2016).

grandes entreprises. Bien que la plupart des propriétaires de PME essaient déjà de réduire leur consommation d'énergie, les dépenses de bon nombre d'entre eux continuent d'augmenter. En Ontario, la flambée des coûts de l'énergie en a contraint beaucoup à réduire leurs investissements dans leurs activités et le personnel, voire à fermer carrément leurs portes. Au cours des trois dernières années, 60 % des propriétaires de PME des provinces de l'Atlantique ont dû assumer une hausse modérée de leurs dépenses en énergie, et 17 %, une hausse sensible¹³. Parmi ces entreprises, 74 % ont vu leurs bénéfices baisser, 44 % ont dû augmenter leurs prix, et 31 % ont dû suspendre leurs investissements.

La pression financière qui s'ajoute en raison des coûts élevés de l'énergie peut empêcher certaines entreprises de mettre en place des mesures de protection de l'environnement. L'électrification est un élément important de la stratégie fédérale de réduction des émissions de carbone. Elle consiste à encourager les entreprises et les consommateurs à remplacer les combustibles fossiles par l'électricité pour alimenter les véhicules et les bâtiments¹⁴. Toutefois, la demande en électricité augmenterait grandement, ce qui alourdirait les coûts des entreprises et des consommateurs.

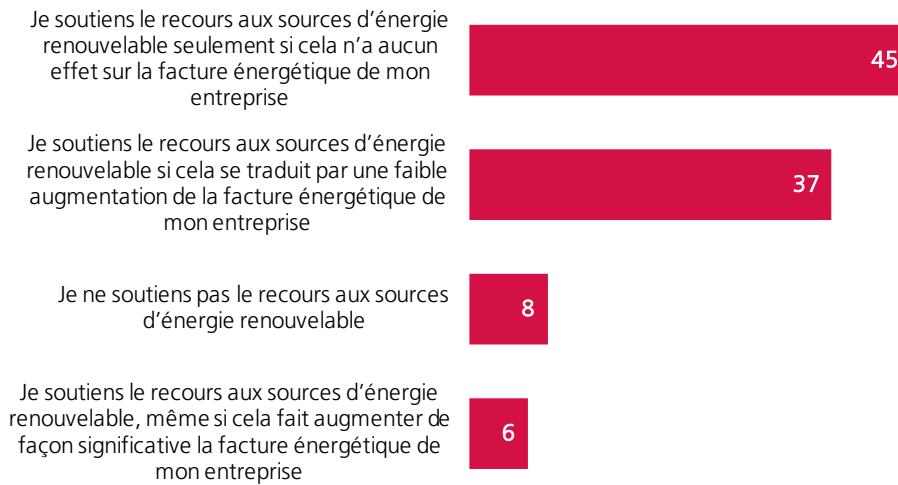
L'augmentation des coûts de l'énergie est en grande partie attribuable aux investissements majeurs dans les énergies de substitution, comme l'énergie solaire et éolienne. Les résultats du sondage montrent que les propriétaires de PME soutiennent l'utilisation de sources d'énergie renouvelable tant que cela ne leur coûte pas trop cher. La majorité d'entre eux y sont favorables si leur facture n'augmente pas (45 %) ou si elle n'augmente que légèrement (37 %) (Figure 18).

13. FCEI, *Le pouvoir de l'entrepreneuriat : la perspective des PME sur les services d'électricité et le coût de l'électricité au Canada atlantique*, février 2016.

14. Gouvernement du Canada, *Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle*, novembre 2016. [En ligne]. https://unfccc.int/files/focus/long-term_strategies/application/pdf/can_strategie_red.pdf (Page consultée le 11 janvier 2016).

Figure 18

Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre point de vue sur la production d'énergie renouvelable? (% des réponses)



Les propriétaires de PME sont également favorables à des mesures qui pourraient les aider à avoir un meilleur rendement énergétique pour réduire leurs coûts et leur empreinte écologique. Toutefois, ils doivent absolument pouvoir accéder à des technologies propres et les mettre en place. Plusieurs mesures pourraient les y aider, comme le rétablissement de la déduction pour amortissement (DPA) de 100 % pour les dépenses en technologie.

Conclusions et recommandations

Les résultats du sondage montrent que les propriétaires de PME se soucient de l'environnement et que la majorité d'entre eux font leur possible pour le protéger. La meilleure façon dont les gouvernements pourraient s'assurer que les chefs de PME prennent le « virage vert » est de leur donner accès à l'information, aux outils et aux ressources dont ils ont besoin pour continuer à investir dans leur entreprise. Les recommandations suivantes aideraient les gouvernements à élaborer des politiques environnementales qui tiennent compte de la réalité et des besoins spécifiques des petites entreprises.

Mettre en place des politiques et des règlements environnementaux qui n'alourdissent pas le fardeau administratif ni les coûts imposés aux PME

- ▶ Ne pas imposer de nouvelles taxes ou exigences réglementaires pour inciter les propriétaires de PME à en faire plus. Les gouvernements devraient plutôt les aider à comprendre les enjeux environnementaux et les solutions pour qu'ils puissent apprécier les avantages personnels et financiers de la réduction de leur empreinte écologique.
- ▶ Adopter la règle du « un pour un » et utiliser la « Lentille des petites entreprises » lors de la rédaction de politiques et de règlements environnementaux afin de réduire autant que possible leur impact sur les PME.
- ▶ S'assurer que les revenus générés par la tarification du carbone ne reviennent pas aux gouvernements, mais servent à compenser les coûts additionnels des PME au moyen de mesures fiscales importantes, comme :
 - la baisse prévue du taux d'imposition des petites entreprises à 9 %;
 - l'instauration d'un taux de cotisation à l'assurance-emploi plus bas et permanent pour les PME, et
 - l'octroi d'un congé de cotisation à l'assurance-emploi pour l'embauche de jeunes travailleurs.
- ▶ Adopter une approche basée sur les faits afin de mettre en œuvre de nouvelles politiques environnementales et sopeser préalablement tous leurs effets possibles sur les PME et l'économie.
- ▶ Garantir la transparence autour des nouvelles politiques et des nouveaux règlements environnementaux en mesurant et en publiant des rapports au sujet de leurs effets sur l'environnement et sur l'économie.

Fournir plus de renseignements sur l'environnement à l'intention des PME

- ▶ Consulter les propriétaires de PME pour savoir quels renseignements leur seraient utiles pour réduire leur empreinte écologique.

- ▶ Informer les propriétaires de PME sur les économies que peuvent générer des pratiques écologiques.
- ▶ Fournir des renseignements sur les mesures de protection de l'environnement que les PME peuvent adopter en fonction de leur secteur d'activité.
- ▶ Regrouper en un site Web du même genre que PerLE des renseignements sur les mesures, les programmes et le financement qui peuvent aider les PME à réduire leur empreinte écologique.
- ▶ Mieux faire connaître les outils et les ressources offertes aux PME par des webinaires, les médias sociaux et les associations industrielles, et les mettre en évidence sur les sites gouvernementaux, et ce, dans un langage simple.
- ▶ Mener des consultations approfondies et modifier les mesures de tarification du carbone en fonction des commentaires des chefs de PME.

Donner aux PME les moyens d'investir dans les technologies et les pratiques vertes et propres

- ▶ Rétablir la déduction pour amortissement (DPA) de 100 % pour les dépenses en technologie afin d'aider les PME à recourir à de nouvelles technologies propres.
- ▶ Encourager les chefs de PME locataires de leurs locaux à négocier un bail « vert » avec le propriétaire.
 - Par ce bail, le propriétaire et le locataire fixeraient certaines cibles environnementales concernant l'énergie, l'eau, la qualité de l'air et le recyclage, et le propriétaire pourrait réaliser des travaux de rénovation écologiques¹⁵.
- ▶ Multiplier les incitatifs financiers visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, tels qu'un crédit d'impôt fédéral pour les travaux de rénovation écologiques. Similaire au crédit d'impôt RénoVert mis en place au Québec¹⁶, il aiderait les PME à financer ce type de rénovations.

Reconnaître que la situation n'est pas la même dans toutes les provinces

- ▶ Laisser les provinces choisir des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques. La séquestration du carbone et la réduction des émissions de CO2 générées par la production d'électricité sont d'autres moyens de protéger l'environnement.
- ▶ Aider les provinces à équilibrer les sources d'énergie en fonction des besoins des petites entreprises et des consommateurs. Par exemple, le gaz naturel produit beaucoup moins de gaz à effet de serre que le charbon et est plus efficace et rentable que l'énergie solaire ou éolienne.

15. Real Property Association of Canada, communiqué de presse : *Real Property Association of Canada develops Canadian "green" standard office lease for the commercial property sector*, 3 juin 2008.

16. Revenu Québec, *Crédit d'impôt RénoVert*. [En ligne].

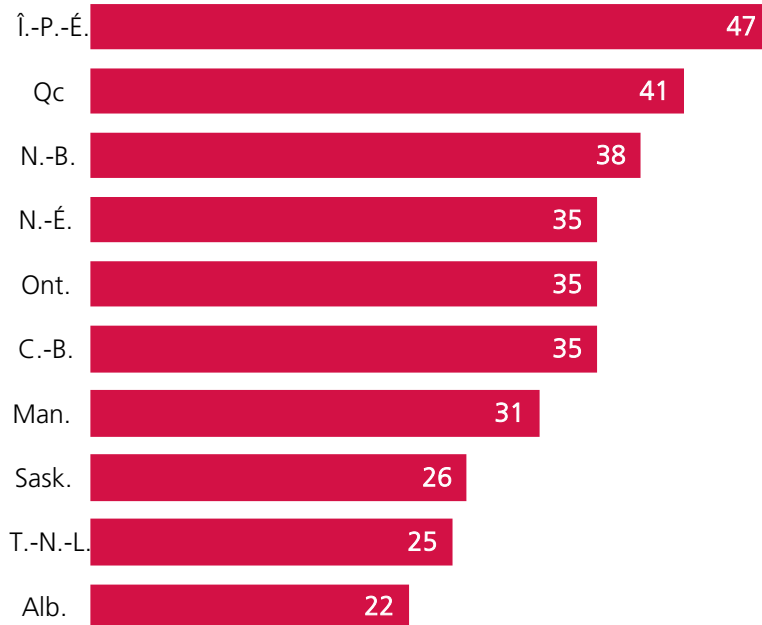
<http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx> (Page consultée le 13 janvier 2016).

Veiller à ce que les investissements en énergie propre tiennent compte en priorité des besoins des entreprises et des consommateurs

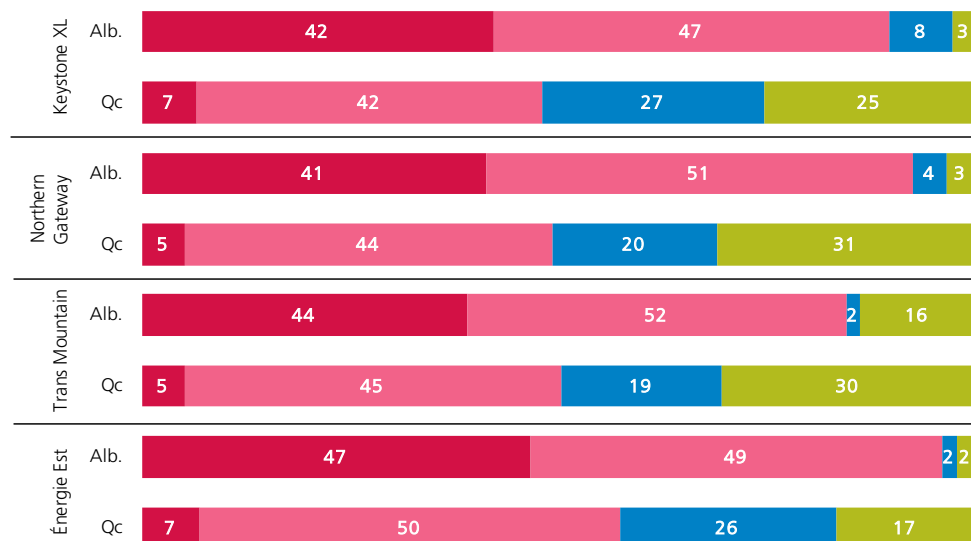
- ▶ Chercher un juste équilibre entre l'offre et la demande pour que les politiques qui encouragent l'électrification ne fassent pas grimper les coûts imposés aux consommateurs et aux PME.
- ▶ Encourager les gouvernements provinciaux à adopter des plans de tarification de l'énergie en fonction de l'utilisation qu'en font les consommateurs et les entreprises plutôt que de l'heure de la consommation.
- ▶ S'assurer que les investissements et les incitatifs du gouvernement fédéral et des provinces favorisant l'utilisation d'énergie verte ne forcent pas les consommateurs et les entreprises à payer des tarifs supérieurs à la valeur marchande.
- ▶ Explorer les meilleures options pour les consommateurs et les PME en étudiant attentivement la situation et les besoins des différentes régions avant de signer des contrats ou de lancer des projets d'énergie propre.

Annexe A – Données additionnelles

Parmi les enjeux environnementaux suivants, lesquels sont les plus importants pour votre entreprise? (% des réponses) (par province)
Changements climatiques



Êtes-vous pour ou contre les projets suivants? (% des réponses)
Données pour le Québec et l'Alberta



- J'appuie ce projet de façon inconditionnelle
- J'appuie ce projet s'il respecte des mesures appropriées de protection de l'environnement
- Je n'appuie pas ce projet
- Je ne sais pas/Je n'ai pas assez d'informations pour avoir une opinion

Pour quelles raisons n'avez-vous pas pu prendre de mesures pour économiser de l'énergie dans votre entreprise au cours des 3 dernières années? (% des réponses) (par secteur de l'économie)

	<i>Trop cher</i>	<i>Trop compliqué</i>	<i>Mon entreprise ne peut rien faire</i>	<i>Besoin de plus d'information</i>	<i>C'est un coût qui ne se justifie pas parce que de telles mesures n'intéressent pas les clients</i>	<i>Il est difficile d'obtenir du financement</i>	<i>Autre</i>
<i>Agriculture</i>	25	13	0	25	38	13	13
<i>Ressources naturelles</i>	33	17	33	0	17	0	50
<i>Construction</i>	28	8	36	28	19	0	6
<i>Fabrication</i>	30	15	27	30	15	6	18
<i>Hébergement/ restauration</i>	67	33	22	22	33	44	11
<i>Commerce de gros</i>	40	10	45	10	15	10	5
<i>Commerce de détail</i>	38	18	43	25	35	15	13
<i>Transports</i>	50	30	20	10	30	0	0
<i>Information, arts et spectacles</i>	0	0	100	0	50	0	0
<i>Location à bail</i>	36	9	27	18	27	9	27
<i>Services professionnels</i>	4	4	74	19	4	0	4
<i>Gestion et administration</i>	40	20	20	40	20	0	0
<i>Services sociaux</i>	13	0	50	25	25	0	12
<i>Serv. pers. et autres</i>	57	14	14	50	14	29	14

Annexe B – Commentaires de membres

Au cours des 3 dernières années, quelles mesures de protection de l'environnement/d'économie d'énergie avez-vous mises en place dans votre entreprise?

« Nous avons profité de faire des travaux de rénovation pour installer un éclairage écoénergétique. Nous utilisons des sacs en papier plutôt qu'en plastique. Notre ville recycle de plus en plus, ce qui fait que nous recyclons maintenant beaucoup plus que du carton. Nous avons isolé les combles pour améliorer la valeur « R ». Nous venons d'ajouter des stores aux fenêtres avant. Pour éviter que le soleil entre après la fermeture, nous sommes orientés vers le nord. Nous croyons aussi qu'en fermant les stores l'hiver en fin de journée, nous pourrions conserver un peu de chaleur à l'intérieur. »

(Magasin de chaussures, Alberta)

« Nous recyclons le papier, le métal et tout ce qui est accepté par le programme de recyclage de Calgary. Nous avons acheté un nouveau véhicule pour l'entreprise qui consomme très peu. Nous avons amélioré l'isolation du toit qui était problématique à certains endroits. Nous surveillons notre consommation d'énergie et avons mis en œuvre une stratégie pour la réduire. Nous faisons le tour de l'atelier pour éteindre tout ce qui n'est pas utilisé : équipement, outils, radios, etc. Nos employés font aussi des efforts pour diminuer la consommation. »

(Atelier de réparation de camions, Alberta)

« Nous utilisons à présent des véhicules beaucoup plus petits qui consomment beaucoup moins (50 %). Nous recyclons toutes les pièces électroniques et les réfrigérants. »

(Atelier de réparation d'appareils électroménagers, Alberta)

« Les produits qui arrivent à l'entrepôt portent le nom de notre entreprise, et nous réutilisons les boîtes pour expédier les commandes. Nous réduisons ainsi la quantité de boîtes à acheter, sans compter que nous recyclons toutes les boîtes que nous recevons. Nous avons également remplacé certains emballages de vinyle par des boîtes en carton. »

(Entreprise de fabrication et commerce de détail, Colombie-Britannique)

« Nous recyclons tout le plastique, le carton et le métal utilisé pour la production, dans les bureaux et les aires des employés. Nous avons expliqué à nos employés quelles étaient les façons de réduire les déchets au travail et dans la vie de tous les jours. Nos employés échangent (achètent et vendent) des articles usagés entre eux ou avec des amis, ce qui réduit les déchets dans les sites d'enfouissement. »

(Cabinet-conseil, Colombie-Britannique)

« Nous avons installé un nouvel éclairage écoénergétique dans l'atelier grâce aux incitatifs de Manitoba Hydro. Nous sommes les premiers de la région à utiliser de la peinture à base d'eau pour la carrosserie. »

(Garage automobile, Manitoba)

« Nous n'utilisons pas le papier : tous nos documents sont créés, signés et conservés sous forme électronique. Le recouvrement des comptes débiteurs se fait sans papier : nous envoyons des factures électroniques et offrons des rabais et d'autres avantages aux clients qui paient par transfert électronique, par carte de crédit ou par virement électronique. »

(Maison de sondages, Ontario)

« Il est important que mon entreprise fasse des économies d'électricité parce que ça coûte très cher. C'est pourquoi on éteint l'équipement quand on ne l'utilise pas, par exemple. Nous avons également installé un éclairage DEL dans la salle d'exposition et l'atelier, et le nouveau matériel de production que nous achetons consomme peu d'énergie. »

(Bijouterie, Saskatchewan)

« Nous avons une nouvelle chaudière écoénergétique au gaz naturel et nous recyclons autant que possible. »

(Agence de location d'équipement, Saskatchewan)

« Nous avons installé un éclairage DEL dans toute l'entreprise ainsi qu'un système de chauffage géothermique. Nous sommes également inscrits à Bullfrog Power : chaque mois, nous payons pour avoir de l'électricité plus verte. Nous recyclons tout (pièces électroniques, papier, plastique, etc.) et nous utilisons des produits de nettoyage écologiques, du papier pour photocopie et du papier hygiénique recyclés. L'immeuble dans lequel nous sommes situés a été construit en 2010 selon des normes et des codes environnementaux stricts. »

(Dentiste, Saskatchewan)

« Les sacs qu'on utilise sont compostables, on a un nouvel éclairage écoénergétique, et comme on a éliminé le papier, les transactions à la caisse ne laissent aucun déchet. En plus, on recycle à 90 % les emballages d'expédition de nos produits. »

(Commerce de détail, Saskatchewan)

« Nous avons installé un éclairage qui consomme peu d'énergie (modernisation) et instauré un programme de recyclage plus complet (bacs adaptés à la collecte pêle-mêle, papier, toner, cartouches d'imprimante, etc.). Les produits dégraissants que nous utilisons sont plus écologiques et aussi, pour économiser le papier, nous utilisons beaucoup plus les transferts électroniques de fonds. Nous imprimons moins de documents grâce au stockage électronique des fichiers/dossiers. Nous avons également des programmes de recyclage sur mesure pour les bateaux dont nous nous occupons, nous avons amélioré la gestion du flux des déchets et nous réacheminons les déchets à la décharge. »

(Service de lavage à pression, Ontario)

« La majorité de nos employés viennent travailler à pied ou en transport en commun. En fait, c'est stratégique de notre part parce que cela nous permet de nous rapprocher de la main-d'œuvre non qualifiée que nous engageons en général. Nous recyclons nos résidus

et avons des politiques, des procédures et des projets pour les réduire. Nous avons installé des batteries de condensateurs pour tous nos procédés de fabrication afin d'utiliser moins d'énergie et de limiter les pics de consommation. Nous avons remplacé notre toiture par des membranes qui réfléchissent les rayons UV et la chaleur infrarouge et nous avons ajouté une isolation thermique pour l'hiver. Nous avons réduit notre utilisation d'azote liquide de plus de 60 % au cours des cinq dernières années. Cela dit, nous continuons de chercher de nouvelles façons de consommer moins d'énergie. »
(*Société de fabrication de plastique, Ontario*)

« Nous sommes en train d'éliminer l'utilisation du papier et, quand c'est possible, nous laissons nos employés travailler à la maison. Cela limite le transport et diminue donc notre empreinte écologique. »
(*Laboratoire, Ontario*)

« Nous recyclons tous les filtres, les liquides, le papier, le carton, les pièces électroniques, les piles, le toner, les cartouches d'imprimante, les produits de nettoyage, les déchets et les métaux. »
(*Garage automobile, Colombie-Britannique*)

« En cordonnerie, presque tout ce que nous faisons consiste à recycler et est donc bon pour l'environnement. Nous avons récemment remplacé nos sacs en plastique par des sacs en papier. »
(*Cordonnerie, Saskatchewan*)

« Nous utilisons plus de produits naturels pour protéger nos arbres contre les insectes, comme notre propre mélange de savon et d'eau. Nous recyclons les déchets, les bouteilles, les canettes et les vieux appareils électroniques. Nous rachetons des pots de jeunes plants pour les réutiliser. »
(*Ferme forestière, Saskatchewan*)

« Nous avons installé un nouveau système informatique qui consomme très peu d'énergie. Nous continuons à développer et à instaurer des systèmes de soutien des clients qui permettent une plus grande gestion à distance et moins de déplacements. Nous aménageons les horaires pour rentabiliser les déplacements en faisant plusieurs tâches à la fois. Et puis, nous choisissons des fournisseurs qui utilisent autant que possible des emballages écologiques (nous préférons que l'emballage soit complètement recyclable). »
(*Entreprise de conseil en informatique, Ontario*)

« Nous avons réduit les périodes d'utilisation d'hydroélectricité et nous avons changé notre façon de planifier les déplacements afin de consommer moins d'essence. Nous avons également trouvé un nouveau moyen de recycler le matériel de bureau trop vieux, les ordinateurs, le toner, etc. »
(*Entreprise de fabrication de monuments, Ontario*)

« Nous sommes une entreprise de camionnage. Nous essayons de garder nos véhicules en bon état pour consommer le moins de carburant possible et limiter les émissions.

Nous recyclons autant que possible : huile usée, filtres usagés et pneus. Nous avons installé un éclairage qui consomme peu d'énergie, et les chauffe-moteurs ont des minuteriers. »

(Entreprise de camionnage, Ontario)

« Notre nouveau bâtiment a des fenêtres écoénergétiques, une isolation avec une valeur « R » très élevée, des murs épais, etc. Il est bien isolé. Nous réutilisons les barils en plastique, les pots, les seaux et les sacs comme matériel d'emballage. Nous avons un contenant sur place pour récupérer le papier, le carton, le plastique et le verre. Notre entreprise aide les producteurs agricoles à utiliser moins d'engrais commerciaux (p. ex. le phosphore), d'herbicides et de pesticides. »

(Entreprise de services agricoles, Manitoba)

« Nous travaillons dans le domaine de la réparation automobile. Depuis que l'analyse des émissions existe, j'ai dépensé personnellement plus de 150 000 \$ en équipement de contrôle des émissions pour tester et réparer les automobiles qui circulent sur les routes de l'Ontario. »

(Garage automobile, Ontario)

« Nous avons réduit notre consommation d'énergie en installant un éclairage écoénergétique et un équipement de compression d'énergie. Nous avons aussi élargi notre programme de recyclage. »

(Société de distribution d'acier, Ontario)

« Nous vendons des lunettes prescrites sur ordonnance. Certaines collections sont faites en plastique recyclé. Notre éclairage fluorescent est censé être écoénergétique. Nous ne sommes pas propriétaires du bâtiment, alors nous ne pouvons pas faire grand-chose d'autre. »

(Magasin d'optique, Ontario)

« Nous avons installé un toit vert écoénergétique. Nous sommes entrepreneurs de couverture, et nous utilisons moins de goudron et de gravier, et plus de membranes élastomères et de caoutchouc liquide. C'est beaucoup moins nocif pour l'environnement et pour nos employés. »

(Entreprise de toiture, Québec)

« Nous recyclons le papier, le plastique, le verre et le métal. Nous évitons de vider les piscines afin d'économiser l'eau, nous utilisons des produits écologiques, et nous remettons en état du vieil équipement de piscine (pour éviter l'enfouissement ou le recyclage). Nous envoyons les factures et les contrats par courriel et nous essayons en ce moment de mettre en place un système sans papier pour les bons de travail et les formulaires des clients. Nous utilisons de plus petits véhicules avec de plus petits moteurs par rapport à la normale du secteur (nous n'avons pas les moyens d'acheter des véhicules électriques, mais ils seraient TRÈS utiles). »

(Entreprise d'entretien de piscines, Québec)

« Nous utilisons la chaleur produite par les circulateurs d'eau à basse température pour chauffer en partie le bâtiment. Nous avons également installé un éclairage écoénergétique. »

(Entreprise de fabrication, Québec)

« Nous recyclons toutes les matières recyclables dans l'usine. Nous avons amélioré l'isolation dans l'usine et nous réduisons la consommation d'énergie. Nous avons aussi augmenté de 100 % l'utilisation de matériaux recyclés dans nos procédés de fabrication (plus de 25 % des matériaux sont maintenant recyclés). Notre industrie sensibilise les consommateurs pour que l'utilisation de sacs de plastique jetables comme ceux qu'on fabrique soit réduite de 52 %. Notre empreinte écologique diminue ainsi de 52 %. »

(Entreprise de fabrication de sacs de plastique, Québec)

« Nous avons fait une analyse complète de notre consommation d'énergie, puis nous l'avons réduite. Nous renvoyons aux décharges tous les déchets alimentaires, nous achetons du papier et des produits en plastique compostables, nous avons réduit la fréquence des livraisons, installé des robinets écoénergétiques, et collaboré avec nos fournisseurs pour qu'ils utilisent des bacs Rubbermaid au lieu de boîtes en carton (nous avons banni la styromousse). »

(Restaurant, Colombie-Britannique)

« Nous avons installé un éclairage à DEL et à induction dans tout le magasin. Nous avons aussi fait des travaux de rénovation et remplacé l'isolation du bâtiment. Nous avons un programme de recyclage et nous avons installé des supports à vélo. Maintenant, les imprimantes que nous utilisons permettent l'impression facultative d'une seule facture au lieu de plusieurs factures sur une seule copie. De plus, les relevés et les paiements sont électroniques et nous réutilisons le papier imprimé sur un côté pour limiter les déchets. Nous avons également installé une nouvelle chaudière qui consomme moins d'énergie. »

(Quincaillerie, Territoires du Nord-Ouest)